



FORMATION À LA CONDUITE : ENGINS DE CHANTIER

Selon la recommandation R.482

OBJECTIF(S)

- ✓ Utiliser un engin de chantier en respectant les règles de sécurité conformément au référentiel INRS R.482.
- ✓ Réussir les évaluations permettant la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur suivant la/les catégorie(s) concernée(s).

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Toute personne amenée à utiliser un engin de chantier de la catégorie concernée.

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

Être médicalement apte.

Être âgé d'au moins 18 ans.

DURÉE

De 14H00 (2 jours) à 21H00 (3 jours) en fonction du niveau, de l'expérience et de la/des catégorie(s) souhaitée(s).

DÉLAI D'INSCRIPTION

Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 6 stagiaires.

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Contexte règlementaire.
- Règles d'utilisation en sécurité.
- Technologie des engins de chantier.
- Les différentes catégories d'engins de chantier.
- Spécificités de mise en œuvre.
- Le circuit hydraulique.
- Les dispositifs de sécurité.
- L'abaque de charge.
- Règles d'élingage.
- Vérifications et entretien de 1^{er} niveau.
- Prise de poste et fin de poste.

FORMATION PRATIQUE

- Opérations de prise et de fin de poste.
- Contrôle du fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Prise en compte de l'environnement.
- Chargement, déchargement sur porte engins.
- Circulation sur différents types de sols.
- Circulation à vide et en conditions de travail.
- Chargement, déchargement d'un camion.
- Réalisation d'une tâche pour laquelle est conçu l'engin.
- Respect des gestes de commandement.
- Rendre compte.

ÉVALUATION DE COMPÉTENCES

- Test théorique (QCM) et test pratique (évaluation continue).

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Une journée de formation théorique, puis une à deux journées de formation pratique par catégorie d'engin, en fonction du niveau.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un formateur pour 6 stagiaires.

Un engin de la catégorie concernée et une zone de pratique appropriée.

Diaporama, exposés, vidéos.

VALIDATION DE LA FORMATION

Document de synthèse des résultats obtenus aux évaluations et certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation.

PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

Recyclage à réaliser aussi souvent que nécessaire, recommandé par la CNAM tous les 10 ans.

L'autorisation de conduite remise par l'employeur est à renouveler aussi souvent que nécessaire (changement d'utilisation, d'atelier, de matériel).

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

N/A.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

Disposer des Équipements de Protection Individuelle (EPI) suivants :

Chaussures de sécurité.

Gants de manutention.

Gilet de sécurité rétro-réfléchissant.

Casque.

Protections auditives (selon l'engin).

EPI imposés sur le site.